



# COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
CNW TELBEC CODE 01

Publication du rapport Bouchard-Taylor

## LE MALAISE IDENTITAIRE DES QUÉBÉCOIS EST TOUJOURS BIEN RÉEL

**Montréal, le vendredi 23 mai 2008** – La chef du Parti Québécois et députée de Charlevoix, Pauline Marois, et le député de Borduas et porte-parole en matière de culture, de communications et de langue, Pierre Curzi, ont réagi ce matin à la publication du rapport de la Commission Bouchard-Taylor et des 37 recommandations s’y rattachant.

« Il s’agit d’un travail colossal auquel se sont livrés les commissaires Gérard Bouchard et Charles Taylor, deux éminents universitaires. Il faut les en remercier. Pendant plusieurs mois, ils ont sillonné le Québec pour écouter les Québécois qui en avaient long à dire à la suite du débat soulevé par les accommodements raisonnables. Malheureusement, après une lecture attentive de ce rapport et des recommandations, j’estime que ce rapport ne répond pas suffisamment au malaise identitaire largement exprimé par les participants à la Commission », a souligné Mme Marois.

### LE RAPPORT PASSE À CÔTÉ DE L’ESSENTIEL : LES SOLUTIONS

Pour la chef du Parti Québécois, ce rapport ne répond pas à l’essentiel, soit le socle de l’identité québécoise constituée de son patrimoine historique, de la prédominance de la langue française, de sa culture, du principe d’égalité des hommes et des femmes et de la laïcité des institutions publiques. « Pour nous, il est primordial que nos valeurs communes soient clairement définies et établies dans nos lois, de façon solennelle. Donner une existence juridique à notre identité constituerait un signal clair, énergique et raisonnable. Les commissaires souhaiteraient que l’État fasse davantage la promotion des valeurs publiques communes pour une meilleure pratique d’harmonisation des accommodements raisonnables. Nous sommes bien d’accord mais encore faudrait-il affirmer nos valeurs communes pour mieux baliser le principe d’accommodement. Il s’agit de la principale faiblesse de ce rapport », a déclaré Pauline Marois.

Pour le reste, plusieurs recommandations trouvent écho au Parti Québécois, particulièrement celles qui s’attardent aux inégalités et à la discrimination, celles concernant l’intégration des immigrants ou encore à propos de la promotion du concept d’interculturalisme. « Pour nous, il s’agit d’une approche d’intégration des immigrants à laquelle nous adhérons depuis longtemps, qui se pratique d’ailleurs au quotidien depuis de nombreuses années. Cette recommandation est intéressante également car elle exprime clairement le rejet québécois du multiculturalisme canadien, inscrit formellement dans la Constitution canadienne », a mentionné la députée de Charlevoix.

### LES PROJETS DE LOI 195 ET 196 : UNE SOLUTION DURABLE AU MALAISE ACTUEL

Pour sa part, le député de Borduas, Pierre Curzi, a fait savoir que l’adoption des projets de loi 195 et 196, déposés en octobre 2007, constituerait une solution simple, réfléchie, cohérente et durable au malaise identitaire actuel. Le projet de loi 195 contient de multiples dispositions en matière de francisation et d’intégration des immigrants, de citoyenneté, qu’il s’agisse d’une augmentation des offres de cours de français et l’engagement formel de l’immigrant à s’intégrer au Québec selon les valeurs communes de la majorité. « Le signal du premier ministre Charest est intéressant mais insuffisant. Il faut aller plus loin et emprunter la voie législative pour perpétuer cet engagement entre l’État et les nouveaux Québécois », a indiqué Pierre Curzi.

Le Parti Québécois estime par ailleurs souhaitable que, pour éviter que le dérapage des accommodements raisonnables ne se perpétue, la Charte des droits et libertés de la personne devrait tenir compte du patrimoine historique et des valeurs fondamentales du Québec. En ce sens, la Charte devrait être modifiée. « Il faut établir clairement la prédominance du français, la laïcité de nos institutions publiques, la protection et la promotion de la culture québécoise et l'égalité des droits des hommes et des femmes. Il est là le cœur de la solution. Si le projet de loi 63 du gouvernement Charest, qui confère l'égalité des droits entre les hommes et les femmes, est un pas dans la bonne direction, il ne va pas assez loin à nos yeux », a poursuivi Pauline Marois.

#### **UNE CONSTITUTION POUR AFFIRMER LE SOCLE DE NOTRE IDENTITÉ**

Mme Marois a également indiqué que l'heure était venue d'adopter pour le Québec une constitution dans laquelle on inscrira les principes et les valeurs de l'identité québécoise.

Elle a par ailleurs rappelé que la semaine dernière, des équipes de travail ont été mises sur pied et lui proposeront des gestes précis et concrets à poser par un éventuel gouvernement du Parti Québécois pour une véritable gouvernance nationale. « Avec les projets de loi 195 et 196, avec les engagements de notre parti pour favoriser une meilleure intégration des nouveaux immigrants, pour accentuer la lutte contre le racisme et la discrimination, pour renforcer la loi 101, pour protéger, développer et promouvoir la culture québécoise, il y a là une démonstration éloquentes qu'au Parti Québécois, nous avons les idées claires », s'est réjouie la chef du Parti Québécois.

Mme Marois a réitéré ce matin sa demande faite hier à l'Assemblée nationale au premier ministre afin qu'une commission parlementaire puisse entendre les deux commissaires et les experts ayant travaillé de près à la rédaction du rapport. « Il ne s'agit pas ici de refaire la consultation. Il s'agit d'offrir aux élus, qui reçoivent ce rapport, de mieux comprendre le sens de certaines recommandations de MM. Bouchard et Taylor pour lesquelles nous avons de sérieuses questions, comme par exemple celles sur les congés religieux qui m'apparaissent plutôt irréalistes. L'enjeu est suffisamment important pour justifier quelques jours de commission parlementaire, d'autant que l'Assemblée nationale n'est pas très occupée en ce moment », a fait savoir la députée de Charlevoix.

« Les Québécois sont des gens accueillants, ouverts et tolérants mais souhaitent que les nouveaux arrivants respectent leur culture et leurs valeurs. Comme élus, nous avons un devoir aujourd'hui : faire les bons choix et mettre en place les bons outils pour assurer à tous les Québécois qu'il est possible de bien vivre ensemble », a conclu la chef du Parti Québécois.

– 30 –

Source : Marie Barrette  
Attachée de presse  
Aile parlementaire du Parti Québécois  
418 644-9318